

FORMAVICTOIRE
Organisme de Formation

GESTION DE PROJET DANS UN CABINET EN MODE AGILE

Les entreprises souhaitent renforcer les compétences de ses équipes en gestion de projet afin de mieux structurer les initiatives internes et d'optimiser la conduite de leurs activités. Les enjeux identifiés concernent la maîtrise des délais, la gestion des ressources et des risques, ainsi que l'amélioration de la communication et de la coordination entre les différents acteurs.

Les besoins exprimés portent sur l'acquisition d'une méthodologie claire et structurée, l'appropriation d'outils de suivi performants et la capacité à piloter un projet de sa conception jusqu'à sa clôture. La démarche vise également à développer une culture de l'amélioration continue et à renforcer la performance collective des équipes projet.

Formation en présentiel ou à distance, en inter-entreprise ou en intra-entreprise

Informations pratiques

- **Public** : Direction, managers, chefs de projet, collaborateurs impliqués dans la gestion de projets
- **Prérequis** : aucun
- **Durée** : 2 jours (14h)
- **Personnes en situation de handicap** : notre page dédiée vous donnera toutes les informations concernant l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap
<https://www.formavictoire.com/handicap/>
- **Tarif formation intra-entreprise** : 1 490€ HT par jour (groupes de 2 à 10 personnes)
- **Tarif formation inter-entreprise** : 390 € HT par jour et par apprenant
- **Tarif accompagnement individuel** : 150 € HT par heure
- **Délai d'accès** : 3 semaines entre la demande et l'animation de la formation (réunion de préparation, choix du formateur, planification de la session, information des participants)

Evaluations

- **Modalité d'adaptation** : Le contenu des modules de formation peut être adaptés aux besoins spécifiques des stagiaires.
- **Suivi de l'assiduité** : Feuilles de présence signées pour demi-journée, ou rapport de connexion et signature d'une feuille d'émargement en distanciel.
- **Evaluation début de formation** : Questionnaire de positionnement
- **Evaluations en cours de formation** : QCM, exercices, quiz, compte rendu pédagogique en fin de chaque session
- **Evaluations en fin de formation** : Evaluation des acquis
- **Evaluation de la satisfaction** : Compte rendu pédagogique du formateur, évaluation de satisfaction du client, évaluation de satisfaction des apprenants en fin de formation.
- **Evaluations après la formation** : Evaluation à froid des apprenants 4 à 6 mois après la formation (Transfert des compétences)
- **Attestation de suivi de formation** : Gestion de projet dans un cabinet d'assurance.

Extensions Possibles

- Organiser des ateliers thématiques post-formation pour approfondir des sujets comme la gestion des imprévus, la communication interservices ou l'utilisation avancée d'outils numériques de gestion de projet.
- Mettre en place des séances de coaching individuel afin d'accompagner les chefs de projet ou managers dans l'application des méthodes à leurs projets spécifiques.
- Proposer des supports digitaux interactifs (modèles de planning, guides pratiques, vidéos explicatives) accessibles à tout moment pour renforcer les acquis et soutenir la mise en pratique.
- Concevoir des sessions collectives de partage d'expériences permettant aux équipes projet d'échanger sur leurs réussites, leurs difficultés et les bonnes pratiques transférables au sein du cabinet.

Méthodes pédagogiques

- 80% pratique et 20% théorique
- Apports théoriques et méthodologiques.
- Études de cas
- Exercices pratiques.
- Ateliers collaboratifs
- Mises en situation, via des simulations

Objectifs

Objectif global de la formation :

- Maîtriser la méthode classique de gestion de projet pour planifier, piloter et améliorer un projet dans le secteur des assurances.

Objectifs de chaque module :

- Introduction à la gestion de projet
- Planification et Initiation de Projet
- Gestion des Risques et des Ressources
- Suivi et Contrôle de Projet
- Clôture de Projet et Amélioration Continue



PROGRAMME

MODULE 1 – INTRODUCTION À LA GESTION DE PROJET

- Introduire la gestion de projet
- Démontrer l'importance de la gestion de projet dans le secteur des assurances
- Identifier les rôles et les responsabilités du chef de projet
- Présenter le cycle de vie d'un projet
- Identifier les méthodologies de gestion de projet
- **Atelier pratique** : Faire deux études de cas sur les projets réussis en entreprise ou dans le lancement de produits ou services en Assurances

MODULE 2 – PLANIFICATION ET INITIATION DE PROJET

- Définir les objectifs du projet
- Identifier les parties prenantes
- Elaborer la charte du projet
- S'approprier les techniques de planification
- Savoir estimer les coûts et les ressources nécessaires
- **Atelier pratique** : Créer un plan de projet

MODULE 3 – GESTION DES RISQUES ET DES RESSOURCES

- Maîtriser l'identification et l'évaluation des risques
- Mettre en place les stratégies d'amélioration continue et les outils de résolution de problèmes
- Optimiser la gestion des ressources humaines et matérielles
- Evaluer la contribution des ressources
- Être efficace dans la gestion des conflits et les méthodes de résolution des problèmes
- **Atelier pratique** : Simuler une gestion des risques

MODULE 4 – SUIVI ET CONTRÔLE DE PROJET

- Maîtriser les techniques de suivi et de contrôle
- Animer les indicateurs de performance (KPI)
- Assurer la conduite du changement
- Identifier les outils de suivi (logiciels de gestion de projet)
- Assurer la communication et le reporting
- **Atelier pratique** : Utiliser un outil de suivi de projet pour assurer la conduite du changement

MODULE 5 – CLÔTURE DE PROJET ET AMÉLIORATION CONTINUE

- Maîtriser le processus de clôture de projet
- Evaluer les performances du projet
- Optimiser la capitalisation du Retour d'Expérience
- Mettre en place une démarche d'amélioration continue et valoriser les best practices
- Intégrer les projets dans la stratégie globale d'entreprise
- **Atelier pratique** : Réaliser un bilan de projet